

LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°142

CIRCULAIRE PLASTURGIE

Le 16 DECEMBRE 2015

Salaires 2016 : Haro sur la Fédération de la Plasturgie !

Ce jeudi 10 décembre 2015 s'est tenue la troisième réunion de négociation des salaires minima 2015 et aurait dû se tenir celle sur la reconnaissance de deux nouveaux Certificats de Qualification Professionnelle.

Le climat tendu de cette Commission Mixte Paritaire en a décidé autrement.

En préambule à la réunion, la Fédération de la Plasturgie nous a fait part du décès brutal de Monsieur Pierre RUBECK de la CFTC que nous avions l'habitude de rencontrer en négociations et au conseil d'administration de l'AGPP dont il était le Président.

La FEDECHIMIE FO tient à rendre hommage à ce camarade.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, nous souhaitions discuter des sujets de négociations pour 2016 et comme d'habitude, Force Ouvrière a insisté (seul) pour que nous priorisions les négociations relatives à l'amélioration des dispositifs actuels avant de rentrer dans de nouvelles négociations imposées par le législateur.

La Convention Collective Nationale de la Plasturgie doit conserver son attractivité et sa place. Or aujourd'hui, bon nombre de dispositions sont inférieures au code du travail (indemnités de licenciements...).

A l'aube où les Conventions Collectives Nationales sont menacées (diminution du nombre de branches professionnelles) soulevant les craintes émises par FO dans différents articles : « Le principal souci de FO est de veiller à ce que cette restructuration ne donne pas lieu à un nivellement par le bas et à une fragilisation de la couverture conventionnelle des salariés », il est primordial d'améliorer les dispositions actuelles et non vouloir en augmenter le nombre.

La délégation Force Ouvrière a été écoutée mais a-t-elle été entendue ? Nous le saurons rapidement puisque nous avons à nouveau sollicité la branche pour missionner un cabinet extérieur afin de faire un état de la Convention Collective.

~~~~

Dans ce préambule à la négociation des sujets du jour, la Fédération de la Plasturgie nous a fait part de ses inquiétudes sur la question de la représentativité patronale.

Force Ouvrière a confirmé qu'il n'était pas de sa responsabilité de définir qui sera ou ne sera pas représentatif et n'émettra aucune préférence car l'enjeu des négociations de branche restait l'amélioration des droits des salariés, peu importe l'interlocuteur patronal.

## **SALAIRES**

Après la précédente provocation de la Fédération de la Plasturgie avec une revalorisation des salaires minima de branche à 0%, cette même Fédération a proposé une augmentation des minima de branche de 0,3% puis généreusement 0,5%, proposition ultime avec le mandat du jour (inférieure à l'augmentation du SMIC de +0,6% au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

Pour Force Ouvrière il est inconcevable de ne pas revaloriser de manière conséquente les salaires de la branche car nous considérons que les salariés méritent une meilleure reconnaissance de leurs compétences et qualifications dans une branche professionnelle de plus en plus technique. Nous soutenons la revendication Confédérale d'un SMIC à 80% du salaire médian (1780€ brut) et cet objectif est à atteindre dans la branche pour le premier coefficient.

Face à ceux qui se réfugient derrière la hausse des matières premières et les risques sur la compétitivité dans les entreprises, alors que dans le même temps le prix de ces mêmes matières a baissé et que les entreprises sont gavées d'aides par le gouvernement, Force Ouvrière a décidé de quitter la table des négociations tant que la Fédération de la Plasturgie ne reviendra pas avec un mandat pour négocier et des propositions discutables.

Hormis la CGC et la CFDT qui ont préféré rester à discuter avec la chambre patronale, FO, la CGT et la CFTC ont donc ajourné la réunion jusqu'au 14 janvier 2016.

Entre temps, une interfédérale devrait se réunir afin d'échanger sur les suites à donner à cette proposition pour les salaires 2016.

Il est à souhaiter que les Organisations Syndicales de salariés sauront faire front commun pour pousser la Fédération de la Plasturgie à revoir sensiblement à la hausse les salaires minima de branche, au grand dam de ses adhérents.

Rendez-vous l'année prochaine pour la suite de la négociation.